

Aventures sportives et scientifiques, souterraines et aquatiques.

Des activités sportives sans compétition où la solidarité et le dépassement de soi ont un sens.

Une science multi facettes où roches et eaux, faune et flore sont étudiées.

Une pratique en des lieux magiques et parfois secrets, en fusion avec la nature.

Chacun peut trouver une passion à son image dans la spéléologie et le canyonisme, à condition d'avoir l'esprit d'un explorateur, d'aimer l'aventure et le partage de moments exceptionnels.



Vertigineuses sensations

Qui sommes-nous ?

La **Ligue Insulaire Spéléologique Corse (LISC)** est un organisme déconcentré de la **Fédération Française de Spéléologie (FFS)**. Elle a pour appellation fédérale **Comité Spéléologique Régional**. A ce titre, elle est l'interlocutrice privilégiée des collectivités locales et la représentante exclusive de la FFS au niveau régional auprès d'une **cinquante de membres**.



Elle encourage et finance les **actions de formation** des cadres ainsi que les stages spécialisés, notamment ceux du **Spéléo Secours Français**.

Elle apporte son soutien et ses conseils aux **associations** affiliées de l'île.

Elle est en relation et concertation avec les pouvoirs publics et les administrations (Collectivité de Corse, Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale, Comité Régional Olympique et Sportif Corse). En outre, la LISC est agréée protection de l'environnement.

Elle est également en relation avec les médias et partenaires.



Adresse : Bât. A8 — Les Logis de Montesoro
20600 BASTIA.

Téléphone : 04 95 32 68 16
Messagerie : lisc@orange.fr
Site : <http://liscc.ffspeleo.fr/>
Président : Éric GENOUD



Sports & Sciences

Fédération Française de Spéléologie



Comité Spéléologique Régional

Dans les profondeurs
de la terre

...

Au fond des ravins

Fédération Française de Spéléologie



La Fédération Française de Spéléologie et la Ligue Insulaire Spéléologique Corse

La Fédération Française de Spéléologie (FFS) fut fondée en 1963 à Millau, de la fusion du Comité National de Spéléologie (CNS), et de la Société Spéléologique de France (SSF).

La Ligue Insulaire Spéléologique Corse (LISC) a été créée le 25 mai 1981.

Au niveau national pour l'une, régional pour l'autre, ces deux organismes ont pour but :

- le développement, l'organisation et la promotion de la spéléologie, du canyonisme et de la plongée souterraine,
- l'union de toutes personnes pratiquant ou étudiant la spéléologie, le canyonisme et la plongée souterraine, notamment l'exploration et la connaissance du milieu souterrain naturel, artificiel,
- la recherche scientifique, la promotion et l'enseignement de la spéléologie, du canyonisme et de la plongée souterraine, la protection et la défense de l'environnement de nos milieux de pratique
- l'apport de son concours et de celui de ses adhérents à des missions de sécurité civile, de prévention, de formation et lors d'opérations de secours en milieu souterrain, dans des cavités naturelles ou artificielles, noyées ou à l'air libre,
- l'organisation, seule ou associée, de manifestations ayant un rapport avec la spéléologie, le canyonisme et la plongée souterraine,
- elles concourent à l'éducation physique et morale de la jeunesse. Elles ont pour objectif l'accès de tous à la pratique des activités physiques et sportives,

- elles s'interdisent toute discrimination,
- elles veillent au respect de ces principes par ses membres ainsi qu'au respect de la charte déontologique du sport établie par le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) complétée par une charte d'éthique et de déontologie de la Fédération conforme aux principes définis par le CNOSF
- elles veillent également au respect du contrat d'engagement républicain souscrit en application de l'article L 131-8 du code du sport. Elles intègrent le principe de développement durable dans leurs politiques, leurs règlements et les modes de gestion qui régissent leur fonctionnement, l'accomplissement des activités et la tenue des manifestations qu'elles organisent ou qui sont organisées sous son égide.

La FFS est membre du collège des fédérations sportives non olympiques au sein du Comité national olympique et sportif français, la FFS est investie d'une mission de service public, par le Ministère des Sports.

La LISC est membre du Comité Régional Olympique et Sportif corse.

La passion de l'exploration

Découvrir, explorer, étudier, partager, protéger nos milieux de pratique.

Telles sont nos ambitions et nos raisons d'être

